

## Alcatel-Lucent finalise l'acquisition de l'activité d'accès radio UMTS de Nortel

**Paris, le 2 janvier 2007** – Alcatel-Lucent (Euronext Paris et NYSE : ALU) annonce, la finalisation de l'acquisition de l'activité d'accès radio UMTS (UTRAN) de Nortel et des actifs qui y sont associés le 31 décembre 2006, toutes les autorisations administratives ayant été obtenues. Ces dernières semaines, les deux entreprises ont franchi plusieurs étapes majeures, la plus importante étant la signature de l'accord définitif le 4 décembre dernier.

Cette transaction a donné lieu à un versement en numéraire de 320 millions de dollars à Nortel, moins des déductions significatives.

Du fait de cette acquisition, un quart des opérateurs UMTS, soit environ 40 clients à travers le monde, utilisent désormais les solutions UMTS d'Alcatel-Lucent. Fort d'une équipe de R&D renforcée et d'un large éventail de produits et solutions, Alcatel-Lucent occupe une place de choix pour guider les évolutions technologiques des réseaux de la 3G vers la 4G - en s'appuyant sur son savoir-faire en OFDMA, SDR et MIMO\* - et pour répondre aux besoins présents et futurs des clients, tout en réalisant des économies d'échelle.

« Cette acquisition permettra aux équipes de développement de profiter de l'expertise supplémentaire apportée par leur intégration dans le groupe plus large Alcatel-Lucent et nous comptons sur les équipes pour concentrer ses efforts à l'avenir à la fourniture de services encore plus performants dans l'UMTS », a déclaré Vivek Badrinath, Directeur des Réseaux, produits et systèmes d'information, France Télécom.

Boris Nemsic, Directeur Général de mobilkom austria a commenté cet accord, "Nous comptons sur Alcatel-Lucent pour répondre aux besoins du groupe mobilkom austria dans le futur".

« Nos clients profiteront nettement des nombreux avantages que représente cette acquisition. Le travail de pré-intégration a bien avancé. L'alliance de nos savoir-faire et de nos solutions nous permettra de proposer à nos clients une offre UMTS imbattable grâce à laquelle ils pourront distribuer à leurs abonnés des services 3G à haute vitesse et innovants. Nous avons pour objectif de combiner de manière optimale les technologies Alcatel-Lucent et Nortel, avec un minimum de perturbation pour les clients. Nous sommes bien placés pour saisir l'opportunité de croissance du marché UMTS », a ajouté Mary Chan, Présidente des activités mobiles d'Alcatel-Lucent.

Avec son portefeuille inégalé de technologies radio comprenant le CDMA/EV-DO, l'UMTS/HSPA, le GSM/EDGE et le WiMAX, Alcatel-Lucent est le seul acteur du marché prêt pour la 4G, en s'appuyant sur le meilleur des technologies, pour définir l'avenir et offrir le haut débit pour tous.

\* *OFDMA: Orthogonal Frequency Division Multiple Access*

*SDR: Software Defined Radio*

*MIMO: Multiple Input - Multiple Output*

## À propos d'Alcatel-Lucent

Alcatel-Lucent (Euronext Paris et NYSE: ALU) fournit des solutions permettant aux fournisseurs de services, aux entreprises et aux gouvernements du monde entier d'offrir des services de communications voix, données et vidéo à leurs clients. Fort de sa position de leader dans les réseaux haut débit fixes, mobiles et convergés, les technologies IP, les applications et les services, Alcatel-Lucent développe des solutions complètes qui rendent possibles des services de communications innovants pour les utilisateurs, qu'ils soient à la maison, au travail ou en déplacement. Avec 79 000 salariés dans 130 pays, Alcatel-Lucent est un partenaire présent localement, avec une dimension internationale. Alcatel-Lucent dispose de la plus nombreuse et la plus qualifiée des équipes de services de l'industrie avec l'une des plus grandes capacités de R&D dédiée aux communications. Alcatel-Lucent qui a réalisé un chiffre d'affaires combiné proforma de 18,6 milliards d'euros en 2005, est une société de droit français, avec un siège social basé à Paris. [Tous les chiffres excluent l'impact des activités qui devraient être transférées à Thales]. Pour plus d'informations, consultez le site: <http://www.alcatel-lucent.fr>

## Contacts Presse Alcatel-Lucent

Régine Coqueran

Tel : + 33 (0)1 40 76 49 24

[regine.coqueran@alcatel-lucent.com](mailto:regine.coqueran@alcatel-lucent.com)

## Relations avec les investisseurs Alcatel-Lucent

Pascal Bantegnie

Tel: +33 (0)1 40 76 52 20

[pascal.bantegnie@alcatel-lucent.com](mailto:pascal.bantegnie@alcatel-lucent.com)

Maria Alcon

Tel: +33 (0)1 40 76 15 17

[maria.alcon@alcatel-lucent.com](mailto:maria.alcon@alcatel-lucent.com)

John DeBono

Tel: + 1908-582-7793

[debono@alcatel-lucent.com](mailto:debono@alcatel-lucent.com)

Certaines informations qui figurent dans ce communiqué de presse constituent des déclarations prospectives au sens du *US Private Securities Litigation Reform Act* de 1995, tel que modifié. Ces déclarations prospectives sont relatives aux avantages et synergies de l'opération proposée et aux prévisions, opinions, objectifs, budgets et perspectives futures du management d'Alcatel-Lucent qui sont fondés sur les perspectives, estimations, prévisions et projections actuelles relatives à l'acquisition de l'activité accès UMTS de Nortel et son intégration au sein du groupe Alcatel-Lucent. Les mots tels que "prévoit," "cible," "a l'intention de," "projette," "croit," "recherche," ainsi que les dérivés de ces mots et les expressions synonymes ont pour objet d'identifier ces déclarations sur l'avenir qui ne sont pas des déclarations sur des faits historiques. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future et comportent par nature certains risques, incertitudes et hypothèses qui sont difficiles à évaluer. En conséquence, les résultats réels peuvent être significativement différents de ce qui est indiqué ou prévu dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes sont fondés sur un nombre important de facteurs comprenant, entre autres : les difficultés et retards dans la réalisation des synergies et économies de coûts ; les fluctuations du marché des télécommunications, et en particulier pour le marché de l'accès UMTS ; la détermination du prix, coût et autres risques inhérents aux accords de vente à long terme ; l'exposition au risque-crédit vis-à-vis des clients ; le nombre limité de fournisseurs; les risques sociaux, politiques et économiques pesant sur nos opérations à l'échelle mondiale ; les coûts et les risques associés aux retraites et aux plans au bénéfice des retraités ; la complexité des produits commercialisés ; la modification des réglementations et des normes techniques en vigueur ; les litiges actuels ou futurs ; les difficultés et les coûts inhérents à la protection des droits de propriété intellectuelle et l'exposition à des réclamations de tiers au titre de la contrefaçon ; ainsi que la conformité aux lois relatives à l'environnement, la santé et la sécurité. Sauf à ce que ce soit demandé par les lois fédérales relatives aux valeurs mobilières ou par les règles et régulations de la SEC, Alcatel-Lucent ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions.